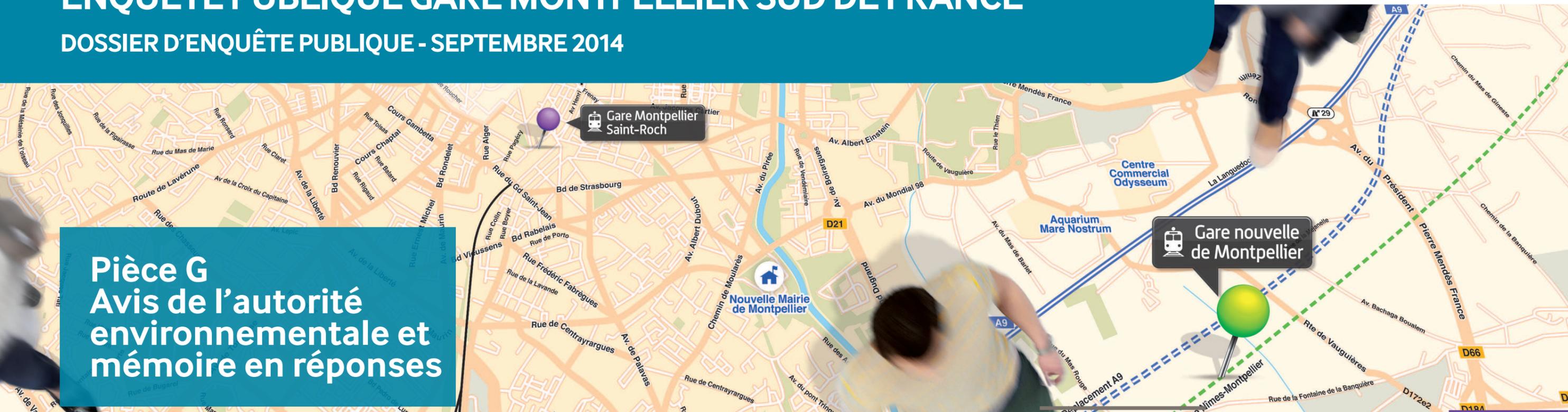


ENQUÊTE PUBLIQUE GARE MONTPELLIER SUD DE FRANCE

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE - SEPTEMBRE 2014

Pièce G
Avis de l'autorité
environnementale et
mémoire en réponses



L'avis de l'autorité environnementale, en date du 24 avril 2014, ainsi que le mémoire en réponses de RFF aux recommandations de l'Ae ne sont pas intégrés au présent document.

Pour faciliter leur consultation par le public et par le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête, ils font l'objet d'un volume spécifique mis à disposition, lors de l'enquête, avec l'ensemble des autres pièces constitutives du dossier d'enquête publique.